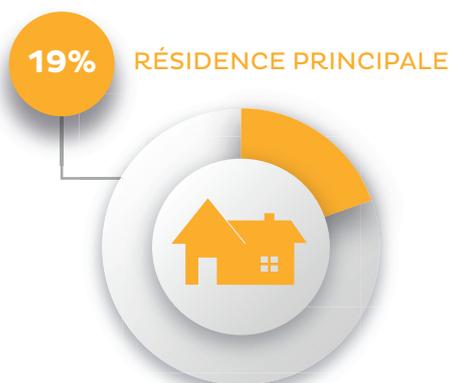


## DES PRIMO-ACCEDANTS TRES PRESENTS

Encore une fois, ce sont les régions Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur qui affichent les taux les mieux-disants. A l'inverse les DROM-COM et la Corse affichent les taux les plus élevés.

## RÉPARTITION DES ACQUÉREURS



# PROFILS DES EMPRUNTEURS



## PRIMO-ACCÉDANTS

Avec 0,48% sur 10 ans ; 0,66% sur 15 ans et 0,81% sur 20 ans (1,11% sur 25 ans), l'Occitanie et la Provence-Alpes-Côte d'Azur proposent les meilleurs taux en août. Sur 25 ans, la Nouvelle-Aquitaine et l'Auvergne-Rhône-Alpes sont les mieux-disants avec 1,10%.



## ACCÉDANTS

La Corse et les DROM-COM proposent les taux les plus élevés sur 15 et 20 ans, avec respectivement 1,03% sur 15 ans, 1,23% sur 20 ans (0,74% sur 10 ans et 1,32% sur 25 ans). La région des Pays de la Loire propose, quant à elle, les taux les plus élevés sur 10 ans, avec 0,85%, alors que l'Île-de-France est la région affichant les taux les plus élevés sur 25 ans, avec 1,40%.

231 100 €

EMPRUNT

371 400 €

5,59 années de revenus

ACQUISITION

6,43 années de revenus

83,3%

ACHAT DANS L'ANCIEN

89,2 %

# MONTANT ET DURÉE DES EMPRUNTS



## PRIMO-ACCÉDANTS

228 700 € / 281 MOIS

JUIN

231 100 € / 281 MOIS

JUILLET



## ACCÉDANTS

JUIN

357 600 € / 263 MOIS

JUILLET

371 400 € / 265 MOIS

LE MONTANT MOYEN DU CRÉDIT CHEZ LES PRIMO-ACCÉDANTS REMONTE LA PENTE AVEC **231 100 €** SUR 281 MOIS.

IL AUGMENTE ÉGALEMENT CHEZ LES ACCÉDANTS AVEC **371 400 €** SUR 265 MOIS.

# ACQUISITION EN ANNÉES DE REVENUS

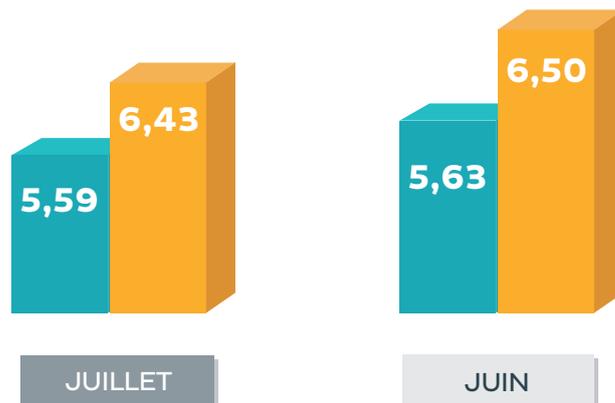
## LES CHIFFRES DU MOIS DE JUILLET



Le prix du bien représente **5,59 années** de revenus pour un primo-accédant.



Pour un accédant, le prix du bien représente **6,43 années** de revenus.



## ACQUISITION DANS L'ANCIEN



### PRIMO-ACCÉDANTS

82,9%

JUIN

83,3%

JUILLET



### ACCÉDANTS

91,7%

JUIN

89,2%

JUILLET

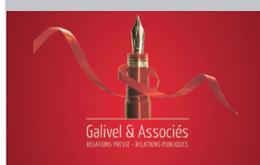
LA PART DE L'ANCIEN SE RENFORCE AVEC **83,3%** DES ACQUISITIONS DES PRIMO-ACCÉDANTS.

DE MÊME CHEZ LES ACCÉDANTS, AVEC **89,2%** DES ACQUISITIONS.

### CAFPI EN BREF :

CAFPI est le leader du marché des courtiers en crédits. Il est totalement indépendant, aucun groupe bancaire ne figurant dans son capital. Avec un effectif de 1.500 personnes, CAFPI est présent, via ses 230 agences en propre, dans toute la France, au Portugal et au Maroc pour accompagner ses clients dans toutes les étapes de leur projet immobilier. En 2019, CAFPI a finalisé 40 000 dossiers, pour près de 9 milliards d'euros de crédits signés. Le métier de courtage en prêts immobiliers est toujours en plein essor puisque 40 % des crédits en France se font via un courtier. Grâce à ses volumes, CAFPI obtient des 130 banques et assureurs partenaires avec lesquelles il travaille en permanence des conditions particulièrement avantageuses dont il fait bénéficier directement ses clients. CAFPI est l'expert de tous les crédits avec ses offres de crédits immobilier, de regroupement de crédits, de crédits à l'international, de crédits professionnels et d'assurances emprunteur en ligne sur [www.cafpi.fr](http://www.cafpi.fr) et sur les réseaux sociaux.

En 2010, sous l'impulsion de CAFPI, naît l'APIC (l'Association Professionnelle des Intermédiaires en crédits) dans le but de promouvoir le métier de courtier, d'accompagner ses acteurs dans les évolutions réglementaires et législatives et défendre les intérêts de la profession auprès des pouvoirs publics ([www.apicfrance.asso.fr](http://www.apicfrance.asso.fr)).



CONTACT PRESSE - GALIVEL & ASSOCIÉS  
Carol Galivel / Gaëtan Heu  
Tél : 01 41 05 02 02 - Fax : 01 41 05 02 03  
21 - 23 rue Klock - 92110 Clichy  
[galivel@galivel.com](mailto:galivel@galivel.com)

CAFPI - Philippe Taboret  
Directeur Général Adjoint  
Tél : 01 69 51 00 00 - Fax : 01 69 51 18 18  
28 rte de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois  
[p.taboret@cafpi.fr](mailto:p.taboret@cafpi.fr)

**CAFPI** %  
EXPERT EN CRÉDITS

PROFIL EMPRUNTEURS AOÛT 2020

© CAFPI SA

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

« Aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent ». « Pour tout prêt immobilier, l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours ; l'achat est subordonné à l'obtention du prêt, s'il n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées » CAFPI SA, siège social : 28 route de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois - Tél. 01 69 51 00 00 - E-mail : [cafpi@cafpi.fr](mailto:cafpi@cafpi.fr) S.A à Directeur et Conseil de Surveillance au capital de 11 395 600 euros - SIREN N° 510 302 953 - RCS EVRY - N° DE GESTION 2009 B 00365 - CODE APE 6619 B - ORIAS 09047385 - RC.I.O.B N° 57 437 750 - Courtier en opérations de banque et en assurance - Membre de l'APIC, Association Professionnelle des Intermédiaires en Crédits - Retrouvez l'ensemble de nos partenaires bancaires sur [www.cafpi.fr](http://www.cafpi.fr) - Document réservé aux professionnels.